



Réunion Fédérations – Consultations Arrêté Tarifs 2023 Ministère de l'Économie et des Finances - Bercy

Mardi 10 Janvier 2023 à 11h

Voici les principaux points de la réunion sur la revalorisation des tarifs taxis qui a eu lieu ce matin avec les conseillers du Ministre des Transports et de la Ministre chargée des PME et l'Artisanat ainsi que la DGCCRF.

Le 22 décembre dernier, nous avons pris connaissance d'un projet de hausse des tarifs de seulement 2% pour l'année 2023, très loin de notre demande initiale. Notre mobilisation immédiate a permis de suspendre l'arrêté dès le 23 décembre et de rouvrir les négociations avec le gouvernement.

Nous avons ainsi obtenu une revalorisation de 4% qui doit être encore confirmée par le ministre.

Elle s'ajoute à l'avance de 3,5% déjà obtenue en mars dernier (soit une revalorisation totale de 7,5% sur 12 mois).

Une revalorisation des forfaits aéroports parisiens est aussi attendue (55€ et 62€ pour ROISSY CDG et 41€ et 35€ pour ORLY)

Par ailleurs, nous avons insisté pour la réintroduction des suppléments bagages dès le premier bagage et la revalorisation du supplément 5^{ème} passager.

Nous avons également obtenu la mise en place de groupes de travail, notamment sur l'actualisation de la méthode de calcul de la revalorisation des tarifs pour prendre en considération la réalité des coûts liés à notre activité.

Nous n'avons pas manqué de faire remarquer que la profession reste dans l'attente d'une réelle prise en compte de ses difficultés actuelles et que nous espérons des mesures à la hauteur de nos besoins.

Rachid BOUDJEMA

PRÉSIDENT DE L'UNT